

Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

Elus en service : 6
Présents : 6
Pouvoirs : 0
Votes : 6

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 MARS 2017

Le 16 mars 2017 à 18h en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Syndical, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Yves ROY, Président, remise et affichée le 23 février 2017.

Etaient présents : Francis LARGILLIERE, Joëlle LE DORNER, Gabriel GOLDSTEIN, Nadine DESBORDES, ROY Yves, Benoit SAVARY

Secrétaire de séance : Madame LEDORNER Joëlle

Monsieur le Président propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil syndical qui s'est tenu le 03 janvier 2017, Monsieur le Président passe la parole aux élus.

Le conseil syndical, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la réunion du 03 janvier 2017.

1. Vote du budget primitif :

CONSIDÉRANT la présentation faite par le Président du projet de budget 2017 par chapitre budgétaire, conformément à l'instruction comptable M 14 ;

CONSIDÉRANT que l'équilibre pour la section de fonctionnement, en dépenses et recettes, s'établit à **381 001.00€** ;

CONSIDÉRANT que l'équilibre pour la section d'investissement, en dépenses et recettes, s'établit à **8 700.00 €** ;

Le conseil syndical adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2017 tel que présenté.

2. Participation des communes :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil syndical décide de mensualiser la participation des communes de la manière suivante :

Flagy : en €

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	déc	TOTAL
8768.03	8768.03	8768.03	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	8921.76	106 599.99

Dormelles : en €

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	déc	TOTAL
7986.82	7986.82	7986.82	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	8126.85	97 102.11

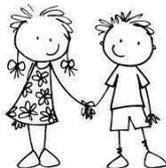
Thoury-ferrottes : en €

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	déc	TOTAL
8594.82	8594.82	8594.82	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	8745.51	104 494.05

Tél : 06.49.40.67.61

sivu.ecolesdubocage@orange.fr

Accueil Public : Mercredi de 9h à 12h jeudi de 14h à 17h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h00



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

3. Budget des écoles :

4. Remboursement EDF et GAZ à la mairie de Flagy :

Monsieur Yves ROY, Président du Syndicat des écoles du Bocage, rappelle les engagements qui existaient avec la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais quant à la facturation de l'électricité et du gaz pour l'école de Thoury-Ferrottes et propose au conseil syndical de conserver le même fonctionnement, à savoir :

Participer au frais de gaz à hauteur d'1/3 et au frais d'électricité à hauteur de 50%.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil syndical accepte ces participations et charge le Président de mandater ces dépenses.

5. Représentants au Comité National d'Action Social (CNAS)

Monsieur Yves ROY, Président du Syndicat des écoles du Bocage expose au conseil syndical qu'à la suite de la création du syndicat au 01/01/2017, de la reprise d'une partie du personnel de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais et à l'adhésion au CNAS délibérée le 03/01/2017, il convient de désigner un délégué du conseil des élus et un délégué du conseil des agents.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical désigne :

- Monsieur Yves ROY, délégué des élus ;
- Madame Brigitte LOPES, déléguée des agents

6. Questions diverses :

-Monsieur Yves ROY, expose au conseil syndical les devis des transports pour la sortie de fin d'année des enfants de l'école de Flagy, les devis pour les réparations de plomberies et réparations de serrures.

-Après étude du dossier d'appel d'offres, Yves ROY propose de lancer la procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15